

Guillaume & Bruxelles



Guillaume & Bruxelles

Certificat d'authenticité

Je soussigné, Pierre Guillaume, archetier-expert auprès du parquet de Bruxelles, examine ce jour un archet de violoncelle. Je certifie qu'il est une œuvre originale dans toutes ses parties principales de l'archetier :

Joseph René LAFLEUR à Paris vers 1850

La baguette est rabotée ronde dans un séduisant bois de pernambouc de couleur rouge acajou. La tête est classique et bien typique du travail de l'excellence du travail de cet auteur. La hausse, ébène maillechort, est un modèle simple sans talon et avec grain de nacre seul ; son bouton est à viroles maillechort montées sur ébène.

Spécimen de la meilleure qualité et rarissime travail d'un des grands maîtres archetiers de la prestigieuse école française du 19^{ème} siècle. Archet en excellent état de conservation à ce jour. Photos jointes.

Bruxelles, le 9 juillet 2020.

Certificat numéro -20319-

Guillaume & Bruxelles



Guillaume & Bruxelles